
Commission de la santé et des services sociaux

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2015-2016**

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Page</u> |
|---|-------------|
| 1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2014-2015 : | 14 |
| a) les endroits et dates de départ et de retour; | |
| b) la copie des programmes et rapports de mission; | |
| c) les personnes rencontrées; | |
| d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); | |
| e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; | |
| f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; | |
| g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; | |
| h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. | |
| 2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2014-2015 : | 15 |
| a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; | |
| b) les coûts ventilés; | |
| c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; | |
| d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants. | |
| 3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : | 16 |
| a) la ventilation des sommes dépensées pour 2014-2015, et les prévisions pour 2015-2016; | |
| b) les noms des firmes de publicité retenues; | |
| c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); | |
| d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; | |
| e) le but visé par chaque dépense; | |
| f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; | |
| g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse. | |

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : 19

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par une firme externe :

- d) les sommes dépensées 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

5. La liste des dépenses en formation de communication : 23

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisée par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6. La liste des dépenses en formation de communication : 24

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2014-2015, en indiquant, pour chaque contrat : 25

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : 33
- la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - la grille d'évaluation des soumissions;
 - la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant : 34
- Indiquer si ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format.
- le nombre d'autorisations;
 - le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - le montant accordé;
 - les motifs de la demande;
 - tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2014-2015, en indiquant, pour chaque contrat : 35
- les noms du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 : 36
- le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
 - le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - une description de son mandat;
 - la date de début de son contrat;
 - la date prévue de fin de son contrat;
 - sa rémunération annuelle.

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : 37
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : 38
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement;
 - e) le distributeur d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de
 - k) type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. II. b) à l'extérieur du Québec.
14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie : 39
- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
 - k) le coût des frais d'itinérance.
 - l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu

15. a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus. 42
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins; 42
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; 42
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; 43
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail. 44
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; 44
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; 45
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; 45
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; 45

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); 46
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; 49
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; 49
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); 50
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires. 53
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires. 53
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ. 53
16. a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015, incluant le total et la ventilation des indemnités versées; 54
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2015-2016 et 2016-2017 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2014-2015 en indiquant pour chacun d'eux : 55
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour 2014-2015, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : 58
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2014-2015, en indiquant pour chaque individu : 59
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2014-2015;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
20. Liste des sommes d'argent versées en 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : 60
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : 63
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : 64
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de la mise en disponibilité;
 - les prévisions pour 2015-2016.
23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en ventilant : 65
- par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - prévisions pour 2015-2016;
 - par catégorie d'âge.
24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : 66
- le nom de la personne;
 - le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - l'assignation initiale;
 - l'assignation actuelle;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2014-2015, en précisant pour chaque abonnement : 67
- coût de chacun;
 - le fournisseur;
 - la nature du service.
- Ventiler le montant total par catégories.
26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre. 68

27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : 69
- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
 - la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site.
28. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2014, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : 71
- la liste;
 - le nom de la personne;
 - les mandats de chacune de ces personnes;
 - les contrats octroyés pour chaque mandat;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.
29. Pour 2014-2015, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions. 72
30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 : 73
- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - le nombre total de demandes reçues;
 - le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2014-2015 : 74
- le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
32. La liste des ententes et leur nature, signées en 2014-2015 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. 75
33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016. 76

34. Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2015-2016. 77
35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2014-2015 et les prévisions 2015-2016. 78
36. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2013-2014 et en 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016 et 2016-2017, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. 79
37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis. 80
38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. 81
39. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2014-2015 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. 82
40. Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : 83
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
41. Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne : 84
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés;
 - c) boni ou prime relié au déplacement de la fonction.
42. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes. 85

43. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente. 86
44. Coûts de reconduction des programmes existantes : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2014-2015 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2015-2016. Pour chacun de ces programmes existants en 2014-2015, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle. 87
45. Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement. 88
46. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. 89
47. Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2014-2015 et prévision pour 2015-2016. 90
48. Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics. 91
- Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format. Si oui, fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - d) le montant accordé;
 - e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
 - f) les motifs de la demande;
 - g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
49. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 : 92
- a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
 - d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

50. a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. 93
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

51. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme. 94

52. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre : 95
- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
 - b) du chantier sir ;a révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
 - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
 - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2015-2016.

53. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2014-2015 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable. 96

54. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 en indiquant pour chacun : 97
- a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

QUESTION NO 1

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2014-2015 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

RÉPONSE NO 1

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucun voyage hors Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 2

Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels **au Québec** et des dirigeants d'organismes pour 2014-2015 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

RÉPONSE NO 2

Les membres du conseil d'administration et le dirigeant d'organisme n'ont effectué aucun déplacement en avion ou en hélicoptère.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 3

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2014-2015, et les prévisions pour 2015-2016;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

RÉPONSE NO 3

Dépenses en publicité

- Moins de 25 000 \$

Voir tableau de la page suivante.

- Plus de 25 000 \$

L'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 3

Dépenses en publicité, en articles promotionnels et en commandite

| Nom du professionnel ou de la firme | Coût |
|--|----------|
| Accessibilité Web et gouvernance en ligne | 1 000 \$ |
| AQLPH - Destination Loisirs | 500 \$ |
| Association de parents d'enfant trisomique 21 de Lanaudière | 250 \$ |
| Association de personnes intéressées à l'aphasie et à l'AVC | 200 \$ |
| Association de parents et amis du malade émotionnel du Centre du Québec inc | 100 \$ |
| Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Qu | 1 000 \$ |
| Association des parents d'enfants handicapés inc. | 100 \$ |
| Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie inc. | 125 \$ |
| Association handicap Estrie | 25 \$ |
| Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQE | 225 \$ |
| Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées | 200 \$ |
| Audrey Lampron maquilleuse | 200 \$ |
| Autism in motion | 225 \$ |
| Bouillon Marketing | 181 \$ |
| Centre de services partagés du Québec (CSPQ) | 8 166 \$ |
| Centre de services partagés du Québec (firme de publicité Brad) | 5 907 \$ |
| CNW Telbec | 913 \$ |
| Cogeco Metromedia | 1 670 \$ |
| D'un œil différent | 1 000 \$ |
| Fédération des comités de parents du Québec | 857 \$ |
| Fondation Maison de l'aphasie | 250 \$ |
| Imprimerie M. S. | 550 \$ |
| Intégration sociale des enfants handicapés en milieu de garde | 150 \$ |
| Isabelle Bergeron photographe | 591 \$ |
| Journée mondiale des sourds | 200 \$ |
| Kéroul | 5 000 \$ |
| Laura Lémerville | 500 \$ |
| Le Fenêtre, Centre d'immersion aux arts | 250 \$ |
| Louise Leblanc photographe | 750 \$ |
| Magazine Trente | 550 \$ |
| Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale | 2 280 \$ |
| Modèle pour affiche | 400 \$ |
| Moelle épinière et motricité Québec | 750 \$ |
| Mouvement des personnes d'abord du Québec | 129 \$ |
| Mouvement Personne d'Abord | 200 \$ |
| MRDG graphisme impression | 220 \$ |
| Opace Communication | 1 965 \$ |
| Productions Patrice Paquin | 9 011 \$ |

| Nom du professionnel ou de la firme | Coût |
|---|----------|
| Radio Ville-Marie | 2 000 \$ |
| Regroupement pour la trisomie 21 | 1 000 \$ |
| Sérigraphie Élite | 1 307 \$ |
| Associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu | 500 \$ |
| Traduction des feuillets SQPH en anglais | 57 \$ |
| Transcontinental | 5 135 \$ |
| Transcontinental | 1 086 \$ |
| Vues et voix | 2 000 \$ |

QUESTION NO 4

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par une firme externe :

- d) les sommes dépensées 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 4

| Type d'événement | But visé | Firme | Mode d'octroi | Coût |
|--|---------------------------------------|---|--|--------------|
| Semaine québécoise des personnes handicapées 2014 (SQPH) | Agence de mannequin | Agathe | Marché de gré à gré | 400,00 \$ |
| | Publipostage | Ateliers TAQ | Marché de gré à gré | 4 156,82 \$ |
| | Hébergement | Best-Western Plus Centre-ville Québec | Marché de gré à gré | 993,48 \$ |
| | Production de t-shirts | Bouillon Marketing | Marché de gré à gré | 180,80 \$ |
| | Production affiche et placement média | Centre de services partagées du Québec (CSPQ) | Contrat à exécution sur commande du CSPQ | 68 010,50 \$ |
| | Location | Chapiteaux Classic | Marché de gré à gré | 125,00 \$ |
| | Maquillage | Chaz Makeup | Marché de gré à gré | 400,00 \$ |
| | Diffusion d'un communiqué | CNW Telbec | Marché de gré à gré | 20,80 \$ |
| | Application | Code Rubik inc. | Marché de gré à gré | 49,00 \$ |
| | Traduction | Colleen Bilodeau | Marché de gré à gré | 57,00 \$ |
| | Relationniste média | Communications Lise Raymond | Marché de gré à gré | 2 000,00 \$ |
| | Services techniques | École de technologie supérieure (ÉTS) | Marché de gré à gré | 85,00 \$ |
| | Location | Entreprise location d'auto | Marché de gré à gré | 340,00 \$ |
| | Interprète | Glose communications inc. | Marché de gré à gré | 540,00 \$ |
| | Impression | Imprimerie Lemire | Marché de gré à gré | 6 700,00 \$ |
| Photographe | Isabelle Bergeron | Marché de gré à gré | 591,25 \$ | |
| Hébergement | L'Appartement Hôtel | Marché de gré à gré | 583,55 \$ | |

| Type d'événement | But visé | Firme | Mode d'octroi | Coût |
|--|---|---|--|--------------|
| Semaine québécoise des personnes handicapées 2014 (SQPH) | Photographe | Louise Leblanc | Marché de gré à gré | 450,00 \$ |
| | Production d'une vidéo | Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale | Marché de gré à gré | 3 640,00 \$ |
| | Graphisme | MRDG graphisme_impression | Marché de gré à gré | 220,00 \$ |
| | Graphisme | Odace Communication | Marché de gré à gré | 380,05 \$ |
| | Frais de poste | Postes Canada | Marché de gré à gré | 3 147,86 \$ |
| | Hébergement et déplacement | Productions Martin Deschamps | Marché de gré à gré | 4 104,85 \$ |
| | Tournage, montage et webdiffusion | Productions Patrice Paquin | Marché de gré à gré | 4 150,00 \$ |
| | Lancement de la Semaine et du Prix À part entière | Pub Quartier latin | Marché de gré à gré | 333,31 \$ |
| | Impression | Sérigraphie Élite | Marché de gré à gré | 1 307,00 \$ |
| | Conversion de la vidéo promotionnelle | SETTE Productions | Marché de gré à gré | 107,90 \$ |
| | Réservation d'un emplacement | Société des transports de Montréal (STM) | Marché de gré à gré | 179,50 \$ |
| | Impression | Transcontinental | Marché de gré à gré | 4 049,00 \$ |
| Prix À part entière 2014 (APE) | Publipostage | Ateliers TAQ | Marché de gré à gré | 685,20 \$ |
| | Traduction | Braille Jymico | Marché de gré à gré | 324,80 \$ |
| | Placement média | Centre de services partagés du Québec (CSPQ) | Contrat à exécution sur commande du CSPQ | 32 681,50 \$ |
| | Diffusion des communiqués et des invitations médias | CNW Telbec | Marché de gré à gré | 809,56 \$ |
| | Relationniste média | Communications Lise Raymond | Marché de gré à gré | 2 500,00 \$ |
| | Production d'une vidéo | CPS Cinéall | Marché de gré à gré | 1 427,83 \$ |
| | Traiteur | Dansereau traiteur | Marché de gré à gré | 255,75 \$ |
| | Location | Entreprise | Marché de gré à gré | 41,80 \$ |
| | Bouquets de fleurs | Fleur d'Europe | Marché de gré à gré | 268,00 \$ |

| Type d'événement | But visé | Firme | Mode d'octroi | Coût |
|--------------------------------|---|---|---------------------|--------------|
| Prix À part entière 2014 (APE) | Hébergement | Holiday Inns and Suites | Marché de gré à gré | 216,00 \$ |
| | Hébergement | Hôtel Château Laurier | Marché de gré à gré | 8 791,00 \$ |
| | Hébergement | Hôtel Le Gouverneur de Rimouski | Marché de gré à gré | 174,00 \$ |
| | Hébergement | Hôtel Le Manoir Baie-Comeau | Marché de gré à gré | 174,00 \$ |
| | Impression | Imprimerie M. S. | Marché de gré à gré | 673,00 \$ |
| | Autres médias | Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) | Marché de gré à gré | 70,75 \$ |
| | Bourses | Lauréats du Prix À part entière | Marché de gré à gré | 30 000,00 \$ |
| | Photographe | Louise Leblanc photographe | Marché de gré à gré | 300,00 \$ |
| | Production trophée | Musée du Bronze d'Inverness | Marché de gré à gré | 2 451,25 \$ |
| | Graphisme | Odace Communication | Marché de gré à gré | 1 405,00 \$ |
| | Remboursement des dépenses des lauréats nationaux et de leurs invités | Personnes diverses | Marché de gré à gré | 5 356,24 \$ |
| | Frais de poste | Postes Canada | Marché de gré à gré | 3 226,60 \$ |
| | Production des vidéos | Production Patrice Paquin | Marché de gré à gré | 6 011,42 \$ |
| | Service de traiteur et logistique | Protocole de l'Assemblée nationale | Marché de gré à gré | 10 201,99 \$ |
| | Impression | Transcontinental | Marché de gré à gré | 1 086,00 \$ |
| Adaptation audio | Vues & Voix | Marché de gré à gré | 245,00 \$ | |

QUESTION NO 5

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisée par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

RÉPONSE NO 5

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a eu aucune dépense en formation de communication.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 6

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

RÉPONSE NO 6

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

QUESTION NO 7

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2014-2015, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 7

- Moins de 25 000 \$

Voir tableau dans les pages suivantes.

- Plus de 25 000 \$

L'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RÉPONSE À LA QUESTION 7

Liste des contrats moins de 25 000 \$

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Coût | Mode d'octroi du contrat |
|---|--|-----------|-----------------------------|
| Absolu communication marketing | Mise en page document: Mise en oeuvre des dispositions à portée inclusive de la Loi assurant l'exercice des droits | 4 200,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Adaris Technologies inc. | Renouvellement de 150 licences - Maintenance Novell de juillet 2014 à juin 2015 | 5 700,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Altilogix inc. | Licences flottantes Pytheas - Maintenance de logiciels | 5 380,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Altilogix inc. | Contrat annuel de maintenance et de support, licences Pytheas | 4 248,46 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Ateliers T.A.Q. inc. | SQPH - Envoie par TAQ des affiches et feuillets - pliage - mise sous enveloppe - envoi postal | 4 156,82 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Avion Rouge inc. | Réalisation du rapport annuel 2013-2014 | 5 700,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada) | Publicité dans répertoires commerciaux - pages jaunes | 6 173,80 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Best Western - Hôtel Universel | Hébergement C. A. 18-19 juin 2014 | 3 541,39 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Best Western - Hôtel Universel | Location de salles C. A. 18-19 juin 2014 | 1 300,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Centre auditif Abitibi | Équipements pour adaptation d'un poste de travail | 6 485,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Centre de gestion de l'équipement roulant | Location du véhicule de l'Office | 7 883,41 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Centre de Services Partagés du Québec | Placements médias - médias imprimés dans le cadre de la SQPH et du Prix APE (promotion de la SQPH et appel de candidatures pour le Prix APE : quotidiens nationaux et hebdomadaires régionaux - parution dans la semaine du 1er au 7 juin 2014) | 24 515,56 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Utilisation du service en technologies de l'information et des communications : maintien et exploitation des sites Web <i>Office des personnes handicapées du Québec</i> et <i>Services accessibles</i> , ainsi que maintien et exploitation du site (serveur) FTP | 3 880,00 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Mise en place de correctifs au site <i>Office des personnes handicapées du Québec</i> | 7 952,65 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Mise en place du nouveau centre documentaire pour le site <i>Office des personnes handicapées du Québec</i> | 5 287,46 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Coût | Mode d'octroi du contrat |
|---------------------------------------|---|-----------|-----------------------------|
| Centre de Services Partagés du Québec | Entretien de la solution Web pour les sites <i>Office des personnes handicapées du Québec</i> et <i>Services accessibles</i> | 14 604,00 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Traitement sur ordinateur central, services d'accès et de connexité et gestion des productions sur plate-forme centrale partagée | 2 645,00 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Télécopies 2014-2015 | 9 802,61 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Création publicitaires et frais de photographie | 8 123,50 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Publicité Web dans le cadre de la SQPH 2014 (Magnet Intel, Bell média, Facebook.com, Radio-Canada, etc. - parution entre mai et début juin 2014) | 17 858,46 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Serv. système SADE 2014-2015 | 1 675,00 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Timbrage du courrier | 8 249,17 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Frais d'utilisation des cellulaires 2014-2015 | 16 842,11 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Centre de Services Partagés du Québec | Publicité dans les journaux - Prix APE (promotion des lauréats du Prix À part entière - Quotidiens nationaux et hebdos des régions des lauréats : Gatineau, Laval, Lévis, Rimouski, Baie-Comeau - parution pour le 3 décembre 2014) | 8 165,94 | ENTENTE GOUVERNEMENTALE |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ du document: La reconnaissance officielle des langues des signes | 3 645,43 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ ExpressO - vol. 8 no. 2 | 1 539,83 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ ExpressO - vol. 8 no. 3 | 1 506,23 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ Expresso - vol. 8 no. 4 | 1 521,91 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ Expresso - vol. 8 no. 6 | 2 671,03 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ ExpressO - vol. 8 no. 7 | 3 477,43 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction LSQ Plan stratégique 2014-2019 OPHQ | 3 135,83 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ évaluation de la mise en oeuvre de la planification individualisée et coordonnée des services | 1 775,03 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Coût | Mode d'octroi du contrat |
|--|---|----------|-----------------------------|
| Cinéall Production inc. | Sous-titrage - codage | 1 427,83 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ Synthèse du rapport mise en oeuvre des dispositions à portée inclusive de la Loi sept. 10 à mars 13 | 2 727,03 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ Adapter sa pratique prof. à l'égard des pers. hand. synthèse | 2 267,83 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ L'Approvisionnement accessible (7 bulletins) | 2 850,23 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Cinéall Production inc. | Traduction en LSQ Guide des mesures fiscales québécoises et fédérales année 2014 | 5 493,26 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse écrite - Octobre 2014 | 1 024,23 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Avril 2014 | 1 094,55 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Mai 2014 | 1 294,91 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Juin 2014 | 1 321,33 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Août 2014 | 1 177,75 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Septembre 2014 | 1 716,99 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Octobre 2014 | 1 772,82 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Novembre 2014 | 1 360,37 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Décembre 2014 | 1 317,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Janvier 2015 | 1 163,51 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communication Demo inc. | Revue de presse électronique - Février 2015 | 2 935,03 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Communications Lise Raymond inc. | Relations de presse pour la promotion du Prix <i>À part entière</i> | 2 500,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Consultants Longpré & associés inc., Les | Contrat Programme d'aide aux employés | 4 025,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Coût | Mode d'octroi du contrat |
|--|---|----------|-----------------------------|
| Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.) | Le Courrier parlementaire (Mass-Media inc.) | 1 350,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| CRDITED MCQ | Destruction sur place de documents papiers (déchetage) | 1 074,40 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Drummond Info Plus inc. | Maintenance de logiciels anti-virus | 1 768,50 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Fonds des ressources informationnelles du secteur SSS (0773) | Jetons téléaccès réseau pour 2014-2015 | 5 918,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ Cahier souvenir APE- édition 2014 | 2 737,20 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ Passerelle vol. 6 no. 2 | 1 372,40 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ Passerelle vol. 6 no. 1 | 1 335,20 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ ExpressO vol. 8 no. 1 | 2 615,20 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ ExpressO vol. 8 no. 5 | 1 537,50 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ ExpressO vol. 8 no. 8 | 1 197,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ ExpressO vol. 8 no. 9 | 1 300,80 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ programme de soutien aux organismes de promotion | 2 768,40 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ - Bilan APE 2012-2013 résumé | 1 381,90 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Glose communication inc. | Traduction en LSQ Obligations et responsabilités en matière de communication adaptée à l'égard des personnes ayant une incapacité | 3 297,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Hewlett-Packard [Canada] Co. | Renouvellement Vmware | 1 468,80 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Hôtel Château Laurier Québec | C. A. des 18 et 19 septembre 2014 | 6 418,82 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Hôtel Château Laurier Québec | Restauration du C. A. des 18 et 19 septembre 2014 | 3 427,80 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Hôtel Château Laurier Québec | Hébergement - Finalistes du Prix APE - Membres du C. A. et du personnel de l'Office | 8 931,79 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Coût | Mode d'octroi du contrat |
|------------------------------------|--|-----------|-----------------------------|
| Hypertec Systèmes inc. | Dix micro-ordinateurs portables - UltraBook Portege Z930 | 10 606,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Hypertec Systèmes inc. | Mémoire vive 8 Go RAM | 1 282,70 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Impressions Alliance 9000 inc. | Agendas 2015 | 1 060,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimerie Héon & Nadeau ltée | Impression document Je commence mon plan de service | 2 764,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimerie Héon & Nadeau ltée | Imprimerie Guide des programmes d'aide | 3 494,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimerie M.S. | Impression Évaluation de la mise en oeuvre de la planification individualisée et coordonnée des services | 1 438,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimeries Transcontinental inc. | Rapport annuel de gestion 2013-2014 | 1 488,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimeries Transcontinental inc. | Affiches SQPH 2014 - 4 lots Format 17 x 22 Recto process | 1 295,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimeries Transcontinental inc. | Feuillets SQPH 2014 | 1 455,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimeries Transcontinental inc. | Impression du formulaire Prix APE 2014 | 1 086,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Imprimeries Transcontinental inc. | Guide des mesures fiscales - Impression | 3 841,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Institut Nazareth et Louis-Braille | Adaptation en E-text Bilan APE partie 2 | 1 155,54 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Institut Nazareth et Louis-Braille | Rapport annuel de gestion 2013-2014 | 2 097,45 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Institut Nazareth et Louis-Braille | Rapport de mise en oeuvre de la planification ind en E-text et en gros caractères | 1 493,13 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Irosoft inc. | Service entretien logiciel et licences du 6 août 2014 au 5 août 2015 | 13 167,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Labranche transport inc. | Expédition, ramassage livraison de colis | 1 591,02 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Lucca | Renouvellement maintenance du logiciel URBA | 2 138,73 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Martin Deschamps inc. | Divers frais de Martin Deschamps pour la SQPH 2014 | 2 432,77 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Coût | Mode d'octroi du contrat |
|--|---|-----------|-----------------------------|
| Mégaburo inc. | Achat d'une déchiqueteuse | 2 362,25 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| MicroAge (Drummond informatique ltée) | Copies Drummond, Montréal, Québec | 3 466,17 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| MicroAge (Drummond informatique ltée) | Commutateur de réseau incluant option redondance | 5 675,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| MicroAge (Drummond informatique ltée) | Achats de blocs d'alimentation pour commutateurs réseau | 1 330,90 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| MicroAge (Drummond informatique ltée) | Achats de blocs d'alimentation pour commutateurs réseau | 1 990,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Ministre des Finances (ANQ) | Contrat de service avec le Restaurant Le Parlementaire - Prix APE | 10 201,99 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Mondo In inc. | Maintenance et soutien technique de Zones2 | 2 381,40 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| MRDG graphisme impression | Graphisme rapport - La reconnaissance officielle des langues des signes | 1 155,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| MRDG graphisme impression | Graphisme - La participation des enfants handicapés dans les camps de jour estivaux des municipalités du Bas St-Laurent | 1 540,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| MRDG graphisme impression | Correction graphique du document On s'élève | 2 695,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Musée du Bronze d'Inverness - Centre d'interp. de fonderie d'art | Bronze, prix national APE 2014 | 1 824,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Odace Communication | Mise en page Bilan mise en oeuvre politique APE 2012-2013 | 3 232,50 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Odace Communication | Mise en page Évaluation de la planification individualisée et coordonnée des services | 1 650,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Odace Communication | Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales | 1 200,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Point-Par-Point inc. | Transcription en braille du Bilan annuel de la mise en oeuvre APE 12-13 | 3 092,20 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Point-Par-Point inc. | Transcription en braille du Rapport annuel de gestion 2013-2014 | 4 214,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Point-Par-Point inc. | Transcription en braille du Rapport de mise en oeuvre planification individualisée | 2 597,40 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Point-Par-Point inc. | Transcription en braille du Guide des mesures fiscales année 2014 | 1 766,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Coût | Mode d'octroi du contrat |
|--|--|----------|---|
| Postes Canada | Envoi de lettre dans le cadre APE - Poste Canada | 3 226,60 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Postes Canada | Envois par TAQ - affiches et feuillets SQPH 2014 | 3 147,86 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Productions Patrice Paquin | Tournage vidéo Lauréats - APE 2014 | 6 011,42 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Productions Patrice Paquin | Web diffusion d'un concert conférence de Martin Deschamps à l'ÉTS le jeudi 5 juin 2014 | 1 150,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Productions Patrice Paquin | Productions Patrice Paquin - Tournage HD Canon SQPH | 3 000,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Purolator inc. | Services d'expédition, de ramassage ou de livraison de courrier ou marchandise | 9 600,15 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Sérigraphie Élite inc. | SQPH - Affiches PARAPOST OPHQ | 1 307,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Services Québec | Captation message ministre - 22 mai 2014 | 2 280,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Services Québec | Pastille et sous-titrage vidéo Martin Deschamps | 1 360,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Services Québec | Capsules Camps de jour avec sous-titrages et LSQ | 3 620,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Services Québec | Pastille et sous-titrage vidéo SSP | 1 795,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Société Parc-Auto du Québec (SPAQ) | Droits de stationnement pour le personnel handicapé | 7 932,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Société québécoise des infrastructures (SQI) | Achat et installation unité de climatisation pour la salle des serveurs | 5 471,93 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Solutions Novaxis inc. | Services de diffusion et entretien de Cit@tion-droit du travail en ligne (Vixit) | 2 000,38 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Transcontinental Printing Inc. | Feuillet - Régie des Rentes 2014 Format 3.5 x 8.25 Recto & verso process | 1 299,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Vertisoft inc. | Refonte de l'intranet | 5 397,00 | CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ |
| Xerox Canada ltée | Coût par copie (10800/ 1 an X 6 copieurs) | 8 021,77 | COMMANDE DE BIENS / DEMANDE D'EXÉCUTION |

QUESTION NO 8

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

RÉPONSE NO 8

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucun appel d'offres public.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 9

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

Indiquer si ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

RÉPONSE NO 9

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a eu aucun contrat avec des coûts additionnels.

QUESTION NO 10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2014-2015, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 10

La réponse à cette question est fournie à la question n° 7.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 11

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 :

- a) le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

RÉPONSE NO 11

Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

QUESTION NO 12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

RÉPONSE NO 12

Aucun projet initié en 2014-2015 par l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

QUESTION NO 13

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de
- k) type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

RÉPONSE NO 13

| | Total |
|---|---------------------|
| Photocopie | 12 583,00 \$ |
| Mobilier de bureau | 3 966,61 \$ |
| Ameublement | - \$ |
| Décoration et embellissement | - \$ |
| Distributeur d'eau de source | - \$ |
| Remboursement des frais de transport | 82 959,86 \$ |
| Remboursement des frais d'hébergement | 36 670,95 \$ |
| Remboursement des frais de repas | 21 713,79 \$ |
| Remboursement des frais d'alcool et fêtes | - \$ |
| Ensemble des dépenses applicables à des congrès, des colloques et toute session de type de perfectionnement ou ressourcement : | |
| a) au Québec | 16 131,31 \$ |
| b) à l'extérieur du Québec | |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

QUESTION NO 14

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance.
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu

RÉPONSE NO 14

| | Nombre | Coût |
|---|---------|--------------|
| Nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés | 50 | |
| Nombre de tablettes électroniques et portables utilisés (IPAD ou autres) | 83 | |
| Nombre de téléavertisseurs utilisés | 0 | |
| Coût d'acquisition des appareils | | 10 827,00 \$ |
| Coût d'utilisation des appareils | | 16 702,00 \$ |
| Coût des contrats téléphoniques | | 0 |
| Nombre de minutes utilisés | 84530,4 | |
| Coût des frais d'itinérance | | 0 |
| Coûts de résiliation | | 0 |
| Nom des fournisseurs | Rogers | |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 15

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15A et B

Le nombre (employés réguliers) et la répartition par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) - Année 2014-2015 ¹

| Catégorie d'emploi | Selon le sexe | | Total | 35 ans et moins | Plus de 35 ans | Handicapés | Communautés culturelles | Anglophones | Autochtones |
|------------------------------------|---------------|-----------|-----------|-----------------|----------------|------------|-------------------------|-------------|-------------|
| | H | F | | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre |
| Cadres supérieurs et hors cadres | 1 | 5 | 6 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 26 | 36 | 62 | 9 | 53 | 7 | 3 | 0 | 0 |
| Personnel de bureau et techniciens | 5 | 23 | 28 | 2 | 26 | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Ouvriers | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 32 | 64 | 96 | 11 | 85 | 10 | 4 | 0 | 0 |

¹ Source : Données SAGIR en date du 20 mars 2015

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15C

Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel - 2014-2015 ¹

| Catégorie d'emploi | Maladie (120) | Assurance-salaire P2 (246) | Assurance-salaire P3 (248) | Délai de carence (270) | Total |
|------------------------------------|---------------|----------------------------|----------------------------|------------------------|----------------|
| Cadres supérieurs et hors cadres | 17,21 | 62,00 | 0,00 | 0,00 | 79,21 |
| Professionnels | 521,00 | 321,86 | 0,00 | 7,00 | 849,85 |
| Personnel de bureau et techniciens | 425,37 | 212,45 | 132,00 | 12,40 | 782,21 |
| Ouvriers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 963,58 | 596,30 | 132,00 | 19,40 | 1711,28 |

¹ Source : Données SAGIP en date du 20 mars 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15D

Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 et 100 jours ou plus - Année 2014-2015

| Catégorie d'emploi | Moins de 10 jours | 10 à 50 jours | 50 à 100 jours | 100 jours et plus |
|------------------------------------|-------------------|---------------|----------------|-------------------|
| Cadres supérieurs et hors cadres | 2 | 1 | 1 | 2 |
| Professionnels | 20 | 33 | 11 | 11 |
| Personnel de bureau et techniciens | 11 | 14 | 5 | 4 |
| Ouvriers | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 33 | 48 | 17 | 17 |

Source : Données SAGIP en date du 20 mars 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15E

Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) - Année 2014-2015

| Cumulatif du temps supplémentaire payé et compensé du personnel régulier et occasionnel au 2015-03-20 | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----------------------------|--------------|----------------------------|--------------|-----------------------------------|----------------------------|-------------|----------------------------|-------------|----------------------------|----------------------------|---------|----------------------------|---------|
| Nombre d'heures effectuées | Professionnels | | | | Personnel de bureau et technicien | | | | Cadres | | | | | |
| | Payées | | Compensées | | Nombre d'heures effectuées | Payées | | Compensées | | Nombre d'heures effectuées | Payées | | Compensées | |
| | Nombre d'heures effectuées | Montant | Nombre d'heures effectuées | Montant | | Nombre d'heures effectuées | Montant | Nombre d'heures effectuées | Montant | | Nombre d'heures effectuées | Montant | Nombre d'heures effectuées | Montant |
| 1575,1 | 511,3 | 21 711,37 \$ | 1063,9 | 41 641,64 \$ | 317,3 | 213,8 | 6 323,52 \$ | 103,5 | 3 892,16 \$ | 0 | 0 | - \$ | 0 | - \$ |

Source : données SAGIP en date du 20 mars 2015

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15F

Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel - Année 2014-2015

| Nombre de jours de vacances - réguliers et occasionnels | | | | | | | | | | | | | |
|---|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Catégorie d'emploi | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Total |
| Cadres ¹ | 0,0 | 0,0 | 13,5 | 54,0 | 39,0 | 5,0 | 0,0 | 0,0 | 6,0 | 1,0 | 1,0 | 6,0 | 125,5 |
| Professionnels | 23,0 | 23,3 | 109,0 | 424,1 | 536,0 | 129,1 | 39,5 | 47,0 | 76,0 | 33,0 | 24,5 | 89,0 | 1553,4 |
| Personnel de bureau et techniciens | 35,5 | 25,5 | 59,5 | 223,0 | 259,0 | 31,0 | 25,5 | 2,0 | 56,0 | 17,0 | 23,0 | 32,5 | 789,5 |
| Ouvriers | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total | 58,5 | 48,8 | 182,0 | 701,1 | 834,0 | 165,1 | 65,0 | 49,0 | 138,0 | 51,0 | 48,5 | 127,5 | 2468,4 |

¹ La catégorie d'emploi « Cadres » inclut les hors cadres

Source : Données SAGIP en date du 20 mars 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15G

Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 et 100 jours ou plus - Année 2014-2015

| Catégorie d'emploi | Moins de 10 jours | 10 à 50 jours | 50 à 100 jours | 100 jours et plus |
|------------------------------------|-------------------|---------------|----------------|-------------------|
| Cadres supérieurs et hors cadres | 3 | 3 | 0 | 0 |
| Professionnels | 59 | 16 | 0 | 0 |
| Personnel de bureau et techniciens | 28 | 6 | 0 | 0 |
| Ouvriers | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 90 | 25 | 0 | 0 |

Source : Données SAGIP en date du 20 mars 2015

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15H

Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique - Année 2014-2015

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15I

Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui, reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers - Année 2014-2015

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

15 j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) - 2014-2015

| RÉGIONS ADMINISTRATIVES | HORS-CADRE | CADRES | PROFESSIONNELS | | | PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS | | | TOTAL |
|--|------------|----------|----------------|------------|-------------|------------------------------------|------------|-------------|------------|
| | | | RÉGULIER | TEMPORAIRE | OCCASIONNEL | RÉGULIER | TEMPORAIRE | OCCASIONNEL | |
| BAS ST-LAURENT (RIMOUSKI) 01 | | | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 2 |
| SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CHICOUTIMI) 02 | | | 0 | | 1 | 0 | | 0 | 1 |
| LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC) 03 | | 1 | 6 | | 2 | 2 | | 0 | 11 |
| MAURICIE (TROIS-RIVIÈRES) 04 | | | 3 | | 0 | 0 | | 0 | 3 |
| ESTRIE (SHERBROOKE) 05 | | | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 2 |
| MONTRÉAL (MONTRÉAL/LAVAL) 06 | | 1 | 12 | | 3 | 0 | | 0 | 16 |
| MONTÉRÉGIE (LONGUEUIL) 16 | | | 2 | | 1 | 0 | | 0 | 3 |
| OUTAOUAIS (GATINEAU) 07 | | | 0 | | 1 | 0 | | 0 | 1 |
| ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN) 08 | | | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 1 |
| COTE-NORD (BAIE-COMEAU) 09 | | | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 |
| GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (GASPÉ) 11 | | | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 1 |
| LANAUDIÈRE (JOLIETTE) 14 | | | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 2 |
| LAURENTIDES (ST-JÉRÔME) 15 | | | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 1 |
| CENTRE-DU-QUÉBEC (DRUMMONDVILLE) 17 | 1 | 3 | 30 | | 4 | 26 | | 5 | 69 |
| (incluant le centre de direction) | 1 | 5 | 62 | | 12 | 28 | | 5 | 113 |

**TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 2015-03-31 (HORS-CADRE + CADRES + PROFESSIONNELS + PERS. BUREAU ET TECHNICIENS) = 113
DONT 96 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (1 HC, 5 CADRES, 62 PROFESSIONNELS ET 28 FONCTIONNAIRES)**

N.B. Les données pour le personnel temporaire sont incluses avec le personnel régulier

15 j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) - 2013-2014

RÉGIONS ADMINISTRATIVES

BAS ST-LAURENT (RIMOUSKI) 01
 SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CHICOUTIMI) 02
 LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC) 03
 MAURICIE (TROIS-RIVIÈRES) 04
 ESTRIE (SHERBROOKE) 05
 MONTRÉAL (MONTRÉAL/LAVAL) 06
 MONTÉRÉGIE (LONGUEUIL) 16
 OUTAOUAIS (GATINEAU) 07
 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN) 08
 COTE-NORD (BAIE-COMEAU) 09
 GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (GASPÉ) 11
 LANAUDIÈRE (JOLIETTE) 14
 LAURENTIDES (ST-JÉRÔME) 15
 CENTRE-DU-QUÉBEC (DRUMMONDVILLE) 17
 (incluant le centre de direction)

| | HORS-CADRE | CADRES | PROFESSIONNELS | | | PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS | | | TOTAL |
|--|------------|----------|----------------|------------|-------------|------------------------------------|------------|-------------|------------|
| | | | RÉGULIER | TEMPORAIRE | OCCASIONNEL | RÉGULIER | TEMPORAIRE | OCCASIONNEL | |
| | | | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 2 |
| | | | 0 | | 1 | 0 | | 0 | 1 |
| | | 1 | 6 | | 2 | 2 | | 0 | 11 |
| | | 1 | 3 | | 0 | 0 | | 0 | 4 |
| | | | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 2 |
| | | 1 | 12 | | 5 | 0 | | 2 | 20 |
| | | | 3 | | 1 | 0 | | 0 | 4 |
| | | | 0 | | 1 | 0 | | 0 | 1 |
| | | | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 1 |
| | | | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 1 |
| | | | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 1 |
| | | | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 2 |
| | | | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 1 |
| | 2 | 4 | 30 | | 8 | 28 | | 8 | 80 |
| | 2 | 7 | 64 | | 18 | 30 | | 10 | 131 |

**TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 2014-02-28 (HORS-CADRE + CADRES + PROFESSIONNELS + PERS. BUREAU ET TECHNICIENS) = 131
 DONT 103 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (2 HC, 7 CADRES, 64 PROFESSIONNELS ET 30 FONCTIONNAIRES)**

N.B. Les données pour le personnel temporaire sont incluses avec le personnel régulier

15J) Répartition des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par région administrative - 2012-2013

En place au 30 novembre 2012

RÉGIONS ADMINISTRATIVES

BAS ST-LAURENT (RIMOUSKI) 01
 SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CHICOUTIMI) 02
 LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC) 03
 MAURICIE (TROIS-RIVIÈRES) 04
 ESTRIE (SHERBROOKE) 05
 MONTRÉAL (MONTRÉAL/LAVAL) 06
 MONTÉRÉGIE (LONGUEUIL) 16
 OUTAOUAIS (GATINEAU) 07
 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN) 08
 COTE-NORD (BAIE-COMEAU) 09
 GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (GASPÉ) 11
 LANAUDIÈRE (JOLIETTE) 14
 LAURENTIDES (ST-JÉRÔME) 15
 CENTRE-DU-QUÉBEC (DRUMMONDVILLE) 17

| HORS-CADRE | CADRES | PROFESSIONNELS | | | PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS | | | TOTAL |
|------------|----------|----------------|------------|-------------|------------------------------------|------------|-------------|------------|
| | | RÉGULIER | TEMPORAIRE | OCCASIONNEL | RÉGULIER | TEMPORAIRE | OCCASIONNEL | |
| | | 2 | | | | | | 2 |
| | | 1 | | 1 | | | | 2 |
| | 1 | 7 | | 2 | 2 | | | 12 |
| | 1 | 2 | | 1 | | | | 4 |
| | | 2 | | | | | | 2 |
| | 1 | 12 | | 6 | 1 | | 4 | 24 |
| | | 3 | | 1 | | | | 4 |
| | | | | 1 | | | | 1 |
| | | 1 | | | | | | 1 |
| | | 1 | | | | | | 1 |
| | | 1 | | 1 | | | | 2 |
| | | 2 | | | | | | 2 |
| | | | | 1 | | | | 1 |
| 1 | 4 | 25 | | 11 | 30 | | 10 | 81 |
| 1 | 7 | 59 | 0 | 25 | 33 | 0 | 14 | 139 |

TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 2012-11-30 : 139 PERSONNES (1 HORS-CADRE + 7CADRES + 84 PROFESSIONNELS + 47 PERS. BUREAU ET TECHNICIENS) DONT 100 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (1 HC, 7 CADRES, 59 PROFESSIONNELS ET 33 FONCTIONNAIRES)

Les données pour le personnel temporaire sont incluses avec le personnel régulier

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15K

L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

| Année | Catégorie d'emploi | Prime expert (10%) | | | Prime émérite (15%) | | | Total | | |
|-----------|--------------------|--------------------|---|-------|---------------------|---|-------|-------|---|-------|
| | | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total |
| 2012-2013 | Professionnels | 5 | 3 | 8 | 0 | 0 | 0 | 5 | 3 | 8 |
| 2013-2014 | Professionnels | 3 | 3 | 6 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 6 |
| 2014-2015 | Professionnels | 3 | 3 | 6 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 6 |

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15L

Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

| Catégorie d'emploi | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Cadres et hors cadres | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 0 | 0 | 0 |
| Personnel de bureau et techniciens | 0 | 0 | 0 |
| Ouvriers | 0 | 0 | 0 |
| Total | 0 | 0 | 0 |

15 m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) 2014-2015

DIRECTIONS

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION (DRUMMONDVILLE)

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

SERVICE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SJSJG)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)

▪ MONTRÉAL

▪ QUÉBEC

* Trois-Rivières

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS (DSA)

▪ MONTRÉAL

DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

▪ MONTRÉAL

▪ TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS (DERCO)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal

DICRO DRUMMONDVILLE

▪ MONTRÉAL (Montréal/Laval)

▪ MONTÉRÉGIE (Longueuil)

▪ GATINEAU (Outaouais)

▪ ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

▪ ST-JÉRÔME (Laurentides)

▪ JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Québec

▪ QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

▪ TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

▪ DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

▪ RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

▪ GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

▪ CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay

▪ BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

▪ SHERBROOKE (Estrie)

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION (DRUMMONDVILLE) - TOTAL

RÉGIONS - TOTAL

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION / RÉGIONS - GRAND TOTAL

| HORS-CADRE | CADRE SUP. | PROFESSIONNEL | TECHNICIENS | PERS. BUREAU | TOTAL |
|------------|------------|---------------|-------------|--------------|-------|
| 1 | | | 1 | 1 | 3 |
| | | 2,6 | | 2 | 4,6 |
| | 1 | 9,6 | 1 | 1 | 12,6 |
| | | 1 | 5 | 1 | 7 |
| | | 7 | | | 7 |
| | | 3 | | | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | 7 | 7 | 4,8 | 19,8 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 11 | | 3 | 14 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | | | | 1 |
| | 1 | 11 | 4 | 3 | 19 |
| | 1 | | | 2 | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 5 | | | 5 |
| | | 3 | | | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| | 1 | | | 2 | 3 |
| | | 5 | | | 5 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| 1 | 4 | 55,2 | 18 | 15,8 | 94 |
| 0 | 2 | 28 | 0 | 4 | 34 |
| 1 | 6 | 83,2 | 18 | 19,8 | 128 |

15 m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) 2013-2014

DIRECTIONS

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION (DRUMMONDVILLE)

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

SERVICE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SJSJG)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)

▪ MONTRÉAL

▪ QUÉBEC

* Trois-Rivières

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS (DSA)

▪ MONTRÉAL

DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

▪ MONTRÉAL

▪ TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS (DERCO)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal

DICRO DRUMMONDVILLE

▪ MONTRÉAL (Montréal/Laval)

▪ MONTÉRÉGIE (Longueuil)

▪ GATINEAU (Outaouais)

▪ ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

▪ ST-JÉRÔME (Laurentides)

▪ JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Québec

▪ QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

▪ TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

▪ DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

▪ RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

▪ GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

▪ CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay

▪ BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

▪ SHERBROOKE (Estrie)

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION (DRUMMONDVILLE) - TOTAL

RÉGIONS - TOTAL

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION / RÉGIONS - GRAND TOTAL

| HORS-CADRE | CADRE SUP. | PROFESSIONNEL | TECHNICIENS | PERS. BUREAU | TOTAL |
|------------|------------|---------------|-------------|--------------|-------|
| 1 | | | 1 | 1 | 3 |
| | | 2,6 | | 1 | 3,6 |
| | 1 | 10,6 | 1 | 3 | 15,6 |
| | | 1 | 5 | 2 | 8 |
| | | 7 | | | 7 |
| | | 3 | | | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | 7 | 7 | 4,8 | 19,8 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 11 | | 3 | 14 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | | | | 1 |
| | 1 | 11 | 4 | 3 | 19 |
| | 1 | | | 2 | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 5 | | | 5 |
| | | 3 | | | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| | 1 | | | 2 | 3 |
| | | 5 | | | 5 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| 1 | 3 | 45,2 | 18 | 17,8 | 85 |
| 0 | 3 | 39 | 0 | 4 | 46 |
| 1 | 6 | 84,2 | 18 | 21,8 | 131 |

15M) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions) 2012-2013

DIRECTIONS

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE)

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

SERVICE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SJSJG)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)

▪ MONTRÉAL

▪ QUÉBEC

* Trois-Rivières

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES RELATIONS PUBLIQUES (DSARP)

DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

▪ MONTRÉAL

TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS ORGANISATIONNELLES

▪ MONTRÉAL

DIRECTION DU PARTENARIAT ET DE L'INNOVATION (DPI)

▪ MONTRÉAL (Centre de documentation + Formation)

TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal

▪ MONTRÉAL (Montréal/Laval)

▪ MONTÉRÉGIE (Longueuil)

▪ GATINEAU (Outaouais)

▪ ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

▪ ST-JÉRÔME (Laurentides)

▪ JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Drummondville

DICRE Québec

▪ QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

▪ TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

▪ DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

▪ RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

▪ GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

▪ CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay

▪ BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

▪ SHERBROOKE (Estrie)

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE) - TOTAL

RÉGIONS - TOTAL

SIÈGE SOCIAL / RÉGIONS - GRAND TOTAL

| HORS-CADRE | CADRE SUP. | PROFESSIONNEL | TECHNICIENS | PERS. BUREAU | TOTAL |
|------------|------------|---------------|-------------|--------------|------------|
| 1 | | | 1 | 1 | 3 |
| | | 2,6 | | 1 | 3,6 |
| | 1 | 4,6 | | 2 | 7,6 |
| | | 1 | 5 | 3 | 9 |
| | | 8 | | | 8 |
| | | 3 | | | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | 7 | 7 | 3,8 | 18,8 |
| | | 11 | | 3 | 14 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | | | | 1 |
| | 1 | 9 | 3 | 2 | 15 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | 4 | 1 | 1 | 7 |
| | | 2 | 1 | | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | 1 | | | 2 | 3 |
| | | 5 | | | 5 |
| | | 3 | | | 3 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| | | | | 1 | 1 |
| | 1 | | | 2 | 3 |
| | | 5 | | | 5 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| | | 2 | | | 2 |
| | | 2 | | | 2 |
| | | 1 | | | 1 |
| | | 2 | | | 2 |
| 1 | 4 | 40,2 | 17 | 17,8 | 80 |
| 0 | 3 | 46 | 1 | 4 | 54 |
| 1 | 7 | 86,2 | 18 | 21,8 | 134 |

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15N

Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15O

Le nombre d'employés permanents et temporaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RÉPONSE À LA QUESTION NO 15P

Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION NO 16

- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2015-2016 et 2016-2017 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

RÉPONSE NO 16

- a) **Nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et 2014-2015**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

- b) **Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines**

Pour l'année 2014-2015, il y a eu 2 remplacements effectués à ce jour.

- c) **Nombre de départs à la retraite prévus pour 2015-2016 et 2016-2017.**

Le nombre de départs à la retraite prévus pour l'année 2015-2016 est de 7.
Le nombre de départs à la retraite prévus pour l'année 2016-2017 est de 2.
Aucune indemnité prévue.

- d) **Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats**

Pour l'année 2014-2015, aucun retraité engagé.

QUESTION NO 17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2014-2015 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 17

Liste des baux pour les espaces occupés par le ministère et organismes

| Emplacement de la location | Superficie locative (m2) | Coût total de location + (Frais de gestionnaire) | Échéance du bail | Coûts aménagements en 2014-2015 | Propriétaire |
|---|---------------------------------|---|-------------------------|--|--|
| 625, boul. Laflèche, Baie-Comeau | 81,64 | 17 203 \$ | 14 juin 2015 | Nil | Corporation Headway Ltée |
| 1299, avenue Champs-Élysées, Chicoutimi | 58,57 | 9 065 \$ | 31 mars 2015 | Nil | CIDIC Ltée |
| 309, rue Brock, Drummondville + local d'entrepôt | 2 085, 24 10,23 | 416 675 \$ | | 6 711 \$ | Société québécoise des infrastructures (SQI) |
| Entrepôt, 597, rue Lindsay, Drummondville | 378,39 | 22 889 \$ | 31 mars 2016 | Nil | Poste-Canada |
| 96, Montée de Sandy-Beach, Gaspésie | 91,72 | 19 508 \$ | | Nil | Société québécoise des infrastructures (SQI) |
| 170, rue Hôtel-de-Ville, Gatineau | 15,00 | 4 044 \$ | | Nil | Société québécoise des infrastructures (SQI) |
| 500, boul. René-Lévesque Ouest Montréal | 891,8 | 346 062 \$ | 31 mars 2028 | 2 968 \$ | ALFID |
| 337, rue Moreault, Rimouski | 99,24 | 14 129 \$ | | Nil | Société québécoise des infrastructures (SQI) |
| 255, avenue Principale Rouyn-Noranda | 89,68 | 15 092 \$ | 31 octobre 2014 | Nil | Développement Tetra inc. |
| 85, rue de Martigny Ouest, St-Jérôme | 31,84 | 5 447 \$ | | Nil | Société québécoise des infrastructures (SQI) |
| 979, avenue de Bourgogne, Québec | 406,55 | 76 282 \$ | 30 avril 2017 | Nil | Fonds de placement Immobilier Cominar |
| 200, rue Belvédère Nord, Sherbrooke | 72,07 | 15 177 \$ | 14 juillet 2019 | Nil | 2423-5632 Québec inc. |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 17

Liste des baux pour les espaces occupés par le ministère et organismes

| | | | | | |
|--|--------|-----------|---------------------------|--------|--|
| 100, rue Laviolette, Trois-Rivières | 168,77 | 23 099 \$ | | 796 \$ | Société québécoise des infrastructures (SQI) |
| 201, Place Charles-Lemoyne, Longueuil | 104,1 | 13 518 \$ | | Nil | Société québécoise des infrastructures (SQI) |
| 40, rue Gauthier, Joliette | | 6 000 \$ | Reconduit chaque année | Nil | Entente avec le MESS |

QUESTION NO 18

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour 2014-2015, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

RÉPONSE NO 18

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a aucun frais de déménagement, d'aménagement, de rénovation.

QUESTION NO 19

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2014-2015;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

RÉPONSE NO 19

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

QUESTION NO 20

Liste des sommes d'argent versées en 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 20
LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2014-2015 À MÊME LE BUDGET
DISCRÉTIONNAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFICE DES
PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

| Bénéficiaire | Montant |
|--|-----------|
| Madame Monique Lefebvre Directrice générale AlterGo 525, rue Dominion, bureau 340 Montréal (Québec) H3J 2B4 | 5 000 \$ |
| Madame Linda Gauthier Présidente Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec 1371, boul. St-Joseph Est Montréal (Québec) H2J 1M4 | 2 000 \$ |
| Madame Véronique Vézina Présidente Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec 2030, boul. Pie-IX, bureau 300 Montréal (Québec) H1V 2C8 | 5 000 \$ |
| Madame France Doyon Coordonnatrice des programmes Réseau québécois d'action pour la santé des femmes 4245, avenue Laval Montréal (Québec) H2W 2J6 | 5 000 \$ |
| Société canadienne du cancer 5151, boul. de l'Assomption Montréal (Québec) H1T 4A9 | 50 \$ |
| Monsieur Alain Gagnon Agent de liaison et de développement Comité de sensibilisation des grandes entreprises pour l'intégration de personnes avec limitation 92, boul. St-Raymond, bureau 302 Gatineau (Québec) J8Y 1S7 | 300 \$ |
| Monsieur Patrick Fougeyrollas Président Réseau international sur le Processus de production du handicap 525, boul. Wilfrid-Hamel Est, local A-08 Québec (Québec) G1M 2S8 | 30 000 \$ |
| Lauréats Prix À part entière | 30 000 \$ |
| Monsieur William Cleary Directeur de la publicité Associations des Sourds Centre-du-Québec 30, rue Ste-Marie, C. P. 844 Victoriaville (Québec) G6P 7W7 | 500 \$ |
| Monsieur Olivier Martin Coordonnateur Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain 5095, 9 ^e Avenue Montréal (Québec) H1Y 2J3 | 4 000 \$ |
| Madame Marianne Dupéré Coordonnatrice Sans oublier le sourire 1700, rue Amherst Montréal (Québec) H2L 3L5 | 2 000 \$ |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

| | |
|--|----------|
| Madame Laurence Perreault Chargée de projet Monsieur Jérôme Archambault Président du conseil d'administration Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire 425, rue Sherbrooke Est, bureau 06 Montréal (Québec) H2L 1J9 | 500 \$ |
| Madame Sophie de Cordes Coordonnatrice générale Fédération du Québec pour le planning des naissances 110, rue Sainte-Thérèse, bureau 405 Montréal (Québec) H2Y 1E6 | 5 000 \$ |
| Madame Isabelle Côté Directrice générale et artistique Le Théâtre aphasique 225, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2X 1C9 | 200 \$ |
| Madame Sandra Lambert Directrice générale Laura Lémerville Case postal 8852, succ. Sainte-Foy Québec (Québec) G1V 4N7 | 5 000 \$ |
| Club Social Office des personnes handicapées du Québec 309, rue Brock Drummondville (Québec) J2B 1C5 | 1 000 \$ |
| Madame Menka Nagrani Directrice Les Productions des pieds et des mains 5493, rue St-Urbain Montréal (Québec) H2T 2W8 | 500 \$ |
| Madame Carole Bélanger Directrice générale Association des personnes malentendantes de la Mauricie (APMM) 225-875, boul. des Récollets Trois-Rivières (Québec) G8Z 3W6 | 750 \$ |
| Fédération des transporteurs par autobus 225, boul. Charest Est, bureau 107 Québec (Québec) G1K 3G9 | 1 000 \$ |
| Madame Diane Milliard Directrice générale Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) 3958, rue Dandurand Montréal (Québec) H1X 1P7 | 5 000 \$ |
| Madame Francyne Ducharme Coordonnatrice Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec 19, rue Courval, appartement A Victoriaville (Québec) G6P 4W2 | 2 500 \$ |

QUESTION NO 21

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

RÉPONSE NO 21

La réponse à cette question est fournie à la question 24.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 22

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE NO 22

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 23

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2015-2016;
- c) par catégorie d'âge.

RÉPONSE NO 23

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION NO 24

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

RÉPONSE NO 24

Pour 2014-2015, une seule personne était dans cette situation :

- a) le nom de la personne : Sylvie Tremblay;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme : Directrice générale / Office des personnes handicapées du Québec;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant : 138 448 \$;
- d) l'assignation initiale : Office des personnes handicapées du Québec (4 février 2013);
- e) l'assignation actuelle : Agence de la santé et des services sociaux de Laval;
- f) la date de l'assignation hors structure : 2 septembre 2014;
- g) la date de fin de l'assignation, s'il y a lieu : indéterminée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

QUESTION NO 25

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2014-2015, en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

RÉPONSE NO 25

| Fournisseur | Coût | Nature du service |
|-------------------------------------|-------------|---|
| Tabagie Marier | 1002,52 \$ | Journaux |
| Publications Mass-Média inc. | 1350,00 \$ | Le Courrier parlementaire (service complet incluant deux éditions en temps de session ou même hors session, InfoMatin et InfoMidi) |
| Canadian Human Rights Reporter Inc. | 62,00 \$ | Human Rights Digest - pdf |
| Gaudet Éditeur Ltée | 2 327,00 \$ | Accès Légal - trois sites |
| Les Éditions Wilson et Lafleur Inc. | 108,00 \$ | Accès à l'information : Loi annotée - MAJ. 28 |
| | 116,00 \$ | La loi du Praticien : Loi sur les impôts du Québec, annotée (à jour au 1 ^{er} mai 2014) 16 ^e édition Bulletin d'information 2014-06 : nouveau crédit d'impôt LogiRénov |
| | 60,00 \$ | Annuaire téléphonique judiciaire du Québec, 91 ^e édition, janvier 2015 |
| | 17,47 \$ | Contre l'exploitation des personnes âgées ou handicapées |
| | 66,50 \$ | Code civil du Québec |
| | 66,50 \$ | Code de procédure civile |
| | 105,00 \$ | Alter Ego : Chartes des droits de la personne, 27 ^e édition, 2013 |
| Solutions Novaxis | 2 000,38 \$ | Accès à Citation - conventions collectives en ligne |

QUESTION NO 26

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

RÉPONSE NO 26

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a déboursé aucune somme pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

QUESTION NO 27

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉPONSE À LA QUESTION NO 27

Liste des sites Internet sous la responsabilité du MSSS

Office des personnes handicapées du Québec (www.ophq.gouv.qc.ca)

| | |
|--|--|
| a) le nom du site Web; | Office des personnes handicapées du Québec (www.ophq.gouv.qc.ca) |
| b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; | Centre de services partagés du Québec (CSPQ) |
| c) les coûts de construction du site; | 68 000\$ |
| d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; | 9 372\$ |
| e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); | 22 730,43\$ |
| f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits ») | Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits |
| g) la fréquence moyenne de mise à jour; | Quotidiennement |
| h) le responsable du contenu sur le site. | Catherine Landry et Alexandra Munger |

Services accessibles (<http://www.formation.ophq.gouv.qc.ca/>)

| | |
|--|---|
| a) le nom du site Web; | Services accessibles (http://www.formation.ophq.gouv.qc.ca/) |
| b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; | Centre de services partagés du Québec (CSPQ) |
| c) les coûts de construction du site; | 60 000\$ |
| d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; | 8 282 \$ |
| e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); | Le site n'a jamais été refait |
| f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits ») | Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits |
| g) la fréquence moyenne de mise à jour; | Mensuellement |
| h) le responsable du contenu sur le site. | Guylaine Bédard |

QUESTION NO 28

Nominations, depuis le 1^{er} avril 2014, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) les contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

RÉPONSE NO 28

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 7.

QUESTION NO 29

Pour 2014-2015, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 29

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucune dépense pour les visites ou rencontres ministérielles ou sous-ministérielles dans les régions du Québec.

QUESTION NO 30

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

RÉPONSE NO 30

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2014-2015 des ministères et organismes.

QUESTION NO 31

La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2014-2015 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

RÉPONSE NO 31

La réponse à cette question est fournie aux questions n^{os} 1 et 2.

QUESTION NO 32

La liste des ententes et leur nature, signées en 2014-2015 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

RÉPONSE NO 32

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 33

Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE NO 33

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 34

Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE NO 34

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2014-2015 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 35

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2014-2015 et les prévisions 2015-2016.

RÉPONSE NO 35

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 36

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2013-2014 et en 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016 et 2016-2017, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 36

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

QUESTION NO 37

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

RÉPONSE NO 37

Le montant total des primes au rendement et des bonis pour l'année 2014-2015 est de 12 040,69 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 38

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

RÉPONSE NO 38

Aucun montant n'a été versé pour des primes de départ (allocations de transition) incluant des montants versés pour bris de contrat pour l'année 2014-2015.

QUESTION NO 39

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2014-2015 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

RÉPONSE NO 39

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 40

Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 40

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

QUESTION NO 41

Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés;
- c) boni ou prime relié au déplacement de la fonction.

RÉPONSE NO 41

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

QUESTION NO 42

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

RÉPONSE NO 42

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

QUESTION NO 43

Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

RÉPONSE NO 43

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 44

Coûts de reconduction des programmes existantes : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2014-2015 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2015-2016. Pour chacun de ces programmes existants en 2014-2015, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

RÉPONSE NO 44

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION NO 45

Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

RÉPONSE NO 45

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 46

Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE NO 46

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 47

Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2014-2015 et prévision pour 2015-2016.

RÉPONSE NO 47

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

QUESTION NO 48

Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format. Si oui, fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

RÉPONSE NO 48

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

QUESTION NO 49

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

RÉPONSE NO 49

a) Dépense totale (opération et capital)

653 800 \$

b) Grands dossiers en cours

Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)

c) Nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

d) Nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques

La réponse à cette question est fournie à la question n° 11.

QUESTION NO 50

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

RÉPONSE NO 50

a) Masse salariale

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

b) Indemnités de retraite

Pour 2014-2015, aucune indemnité de retraite n'a été versée.

QUESTION NO 51

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

RÉPONSE NO 51

La réponse à cette question est fournie aux questions n^{os} 15c et 15f.

QUESTION NO 52

Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sir ;a révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE NO 52

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION NO 53

Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2014-2015 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

RÉPONSE NO 53

L'information sera présentée au rapport annuel 2014-2015 des ministères et organismes.

QUESTION NO 54

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

RÉPONSE NO 54

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.